

BCEAO
CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES
FOURGONS (PCF)
DALOA

MAITRISE D'OUVRAGE

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
01 BP 1769 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE

Tél :
e-mail :



MAITRISE D'OEUVRE

BIO ARCHITECTES
01 BP 12310 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE

Tél : 27 22 54 11 60 / 07 67 02 44 78
e-mail : info@bio-architectes.com
e-mail : richmond@bio-architectes.com
e-mail : mardochee@bio-architectes.com



BUREAU DE CONTROLE

BUREAU VERITAS
01 BP 1453 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE
Tél : 27 20 31 25 00 / 27 20 31 25 59
Fax : 27 20 22 77 15
e-mail :



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

ETANCHEITE

Titre du Document :

- **Descriptif**
- **Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)**

Lot N° 1.2

FEVRIER 2024

D.C.E

SOMMAIRE

1.1 Formes de pente.....	3
1.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique	3
1.3 Etanchéité multicouche sans isolation thermique.....	3
1.4. Relevé d'étanchéité	3
1.5. Entrées d'eau	3
2.1. Formes de pente.....	4
2.2. Etanchéité de la partie courante.....	4
2.3. Relevé d'étanchéité	4

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Le présent descriptif a pour objet de définir les travaux d'étanchéité dans le cadre de la construction du poste de contrôle des fourgons (PCF) de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO Daloa.

Ces travaux comprendront :

- la fourniture et la mise en œuvre de revêtements d'étanchéité pour l'ensemble des toitures terrasses extérieures et des locaux humides du projet.
- les formes de pente, les relevés d'étanchéité et les raccords autour des tuyaux.

En résumé, l'Entrepreneur du présent lot aura à sa charge la protection, globale et détaillée, de l'ensemble du bâtiment, contre les eaux pluviales et leur infiltration.

Aussi, l'entrepreneur devra se reporter au CCTP pour les prescriptions techniques.

1. TOITURES TERRASSES INACCESSIBLES AUTO-PROTEGEES

1.1 Formes de pente

L'Entrepreneur du présent lot aura en charge la réalisation de toutes les formes de pente en béton maigre dosé à 250 kg de ciment CPA, classe 325.

Cette forme sera coulée directement sur les planchers dont la surface aura été laissée brute pour améliorer l'adhérence du béton maigre.

L'épaisseur minimale de la forme en béton sera de 03 cm. La pente sera au minimum égale à 2 %.

L'entrepreneur devra tenir compte de la mise en œuvre de décaissé pour les entrées d'eaux pluviales ainsi que toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'étanchéité.

Ces prix s'appliquent au mètre carré et comprennent toutes sujétions de pose.

1.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique

L'entrepreneur aura en charge la réalisation de l'étanchéité multicouche auto-protégée pour terrasse inaccessibles avec isolation thermique conforme aux prescriptions du CCTP.

Ces prix s'appliquent au mètre carré et comprennent toutes sujétions de pose.

1.3 Etanchéité multicouche sans isolation thermique

L'entrepreneur aura en charge la réalisation de l'étanchéité multicouche auto-protégée pour terrasse inaccessible sans isolation thermique conforme aux prescriptions du CCTP.

Ces prix s'appliquent au mètre carré et comprennent toutes sujétions de pose.

1.4. Relevé d'étanchéité

L'entrepreneur aura en charge la réalisation des relevés d'étanchéité conformément aux prescriptions du CCTP. Il sera exécuté sur une hauteur moyenne de 0,30 mètre avec un talon de 0,15 m en partie horizontale.

Ces prix s'appliquent au mètre linéaire et comprennent toutes sujétions de pose.

1.5. Entrées d'eau

Il sera prévu dans la forme de pente en béton un décaissé de 01 à 02 cm environ correspondant à l'épaisseur de la platine.

A chaque descente d'eau pluviale, il sera disposé une entrée d'eau composée de :

- 1 platine de plomb de 2,5 mm d'épaisseur ;

- 1 moignon en tuyau de plomb de 2,5 mm d'épaisseur et de diamètre approprié, soudé sur platine, de longueur telle que le joint de raccordement avec la descente EP soit apparent en sous-face de plancher (arase de 0,15 m de la sous-face du plancher) ;
- 1 crapaudine en fil d'acier, fer galvanisé.

2. LOCAUX HUMIDES

2.1. Formes de pente

Les sols seront livrés bruts par l'entrepreneur du lot gros-œuvre à - 0,10 m du niveau fini des locaux concernés.

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la réalisation d'une forme de pente par chape au mortier ou béton gâché avec plastifiant réducteur d'eau.

Cette chape sera dosée à 200 kg de CPA, avec une épaisseur minimum 02 cm au point bas et pente de 1 cm/m environ.

Ces prix s'appliquent au mètre carré et comprennent toutes sujétions de pose.

2.2. Etanchéité de la partie courante

1 Primaire aquadere (sans solvant) ;

1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 180

1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 180

1 écran géotextile NTS 170

1 film polyane 100 MICRON

1 Chape de mortier + carrelage avec joint.

Ces prix s'appliquent au mètre carré et comprennent toutes sujétions de pose.

2.3. Relevé d'étanchéité

L'entrepreneur aura en charge la réalisation des relevés d'étanchéité conformément aux prescriptions du CCTP.

Ces prix s'appliquent au mètre linéaire et comprennent toutes sujétions de pose.

3. PAROI ENTERREES

L'entrepreneur aura en charge la réalisation des relevés d'étanchéité conformément aux prescriptions du CCTP sur toute la hauteur du remblai.

Ces prix s'appliquent au mètre linéaire et comprennent toutes sujétions de pose.

DEVIS QUANTITATIF
LOT 1.2 - Etanchéité

N°	Désignation des travaux	U	QTE	P.U	MONTANT
	NB: Les quantités mentionnées sont données à titre indicatifs. Il appartient aux entreprises de les vérifier ou de les modeler pour la remise de leur offre. Etanchéité des locaux humides - Forme de pente m² 4,00 0 PM - Parties courantes m² 4,00 0 PM - Relevés d'étanchéité ml 9,24 0 PM - Entrées d'eaux (platine+moignon+crapaudine) u 2,00 0 PM <u>Localisation</u> : wc 1, wc 2 Etanchéité des toitures inaccessibles autoprotégé avec isolant thermique - Forme de pente m² 44,36 0 0 - Parties courantes m² 44,36 0 0 - Relevés d'étanchéité ml 28,48 0 0 - Protections des relevés ml 28,48 0 0 - Entrées d'eaux (platine+moignon+crapaudine) u 2,00 0 0 <u>Localisation</u> : dalle PCS 1 & PCS 2 Etanchéité des toitures inaccessibles autoprotégé - Forme de pente m² 59,50 0 0 - Parties courantes m² 59,50 0 0 - Relevés d'étanchéité ml 31,07 0 0 - Protections des relevés ml 31,07 0 0 - Entrées d'eaux u 2,00 0 0 - Entrées d'eaux (platine+moignon+crapaudine) <u>Localisation</u> : dalle passage fourgon				
	MONTANT HT - LOT 1.2 - Etanchéité				0